La stratégie nationale de Gestion Durbale de Biodiversité est basée sur la combinaison de la conservation et la valorisation d'une part, de l'écologie et de l'économie d'autre part pour garantir l'efficacité de gestion

MADAGASCAR: Gestion de la Biodiversité et développement durable

La Stratégie nationale de la Gestion durable de la Biodiversité et les plans d'action régionaux ont été élaborés de manière participative, par étapes, au niveaux régional et national, avec l'appui d'un comité de coordination intersectoriel et multidisciplinaire, sous l'égide du Minitère de l'Environnement, des Eaux et Forêts et du Tourisme. Ont pris part au processus les représentants du secteur public, du secteur privé, les ONG internationales et locales ainsi que les groupements de communautés locales.

Cette stratégie nationale, adoptée en 2004, à travers un décret d'application en Conseil de Gouvernement. Elle est parfaitement intégrée dans le Madagascar Action Plan (MAP) qui consigne les grandes lignes de la Politique Nationale de Développement du pays. Le MAP comporte 8 défis dont le septième concerne l'environnement. L'objectif est de faire de Madagascar un leader mondial dans le développement et l'utilisation de meilleures approches pour la protection de l'environnement.

Qu'avez-vous réalisé?

Le Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM) est développé avec une meilleure représentativité des écosystèmes. La superficie des sites protégés passe de 1 700 000 Ha en 2003 à 4 300 000 Ha à la fin 2007. L'objectif est d'arriver jusqu'à 6 millions d'Ha (10% du territoire)











Quelques 500 contrats de transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés de base sont signés et mis en oeuvre. La superficie concernée couvre près de 200 000 Ha. L'objectif est de transférer plus 1 million d'Ha







Madagascar prépare sa stratégie REDD (Réduction des émissions dues à la Déforestation et aux Dégradation). Un scenario de référence et un mécanisme de suivi et de vérification sont en cours de conception. Trois projets sont mis en oeuvre dans le but de tester et proposer des méthodologies







la biodiversité de Madagascar est un fonds fiduciaire mis en place en vue de financer durablement les actions environnementales. Le montant mobilisé en fin 2007 est de 19 millions US\$. D'autres mécanismes comme les taxes vertes sont en cours de conception

La Fondation pour les Aires Protégées et





















2010

Promouvoir la conservation des écosystèmes et des habitats

L'objectif de biodiversité

Promouvoir la conservation de la diversité d'espèces

Promouvoir la conservation de la diversité génétique



Promouvoir l'utilisation et la consommation durables



Réduire les pressions découlant de la perte

Surveiller les risques posés par les espèces exotiques envahissantes





Préserver la capacité des écosystèmes à fournir des services



Préserver la diversité culturelle des communautés autochtones & locales

Veiller à un partage juste & équitable lors de l'utilisation de ressources génétiques

